L'an dix-neuf cent seize, le 16 mars, à 18h30 à eu lieu l'assemblée générale de l'œuvre des pupilles de l'école publique, sous la présidence de M. Boucher, Inspecteur d'Académie.

250 délégués environ sur 300 délégués nommés avaient répondu à l'appel du président.

A l'ouverture de la séance, Monsieur l'inspecteur d'académie remercie chaleureusement le personnel du département du Var, d'avoir répondu en nombre à son appel; il n'en est d'ailleurs pas étonné puisqu'il s'agit de s'occuper d'œuvre de solidarité patriotique et qu'il sait, par expérience qu'on ne fait pas appel en vain aux bonne volontés de l'université toute entière.

Monsieur l'inspecteur d'Académie rappelle en termes touchants que si nos frères ont couru à la frontière l'âme sereine, c'est qu'ils pensaient bien que, quoi qu'il dût leur arriver, leurs familles ne seraient pas délaissées et que leurs enfants connaîtraient ni l'abandon, ni la misère.

C'est pour répondre à ces espérances légitimes et aussi pour payer notre dette de reconnaissance à ceux qui sont tombés pour nous, face à l'ennemi, que l'œuvre des Pupilles de l'école publique s'est adressée à l'université.

D'ailleurs le gouvernement se préoccupe aussi des orphelins de la guerre puisqu'une loi est en cours de discussion.

«Il appartient d'abord à l'université de s'occuper de ces enfants puisque par son rôle même elle est déjà leur tutrice; le but de l'œuvre est de suivre les orphelins jusqu'au jour ou ils pourront être à même de subvenir personnellement à leurs besoins.»